



### Liste des participants

Luis Arroyo Zapatero, *Professeur à l'Université Castilla-La Mancha*  
Didier Boccon-Gibod, *Avocat général à la Cour de cassation*  
Yves Bot, *Avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne*  
Francesco Compagna, *Chercheur à l'Université La Sapienza*  
Luca d'Ambrosio, *Chercheur à l'IEA de Nantes*  
Emmanuel Decaux, *Professeur à l'Université Paris 2*  
Manuel Espinoza de los Monteros, *Chercheur à l'Université Castilla-La Mancha*  
Geneviève Giudicelli-Delage, *Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1, Présidente de l'ARPE*  
Antonio Fiorella, *Professeur à l'Université La Sapienza*  
Laurence Idot, *Professeur à l'Université Paris 2*  
Christine Lazerges, *Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1*  
Stefano Manacorda, *Professeur à l'Université Naples II, Professeur associé à l'École de droit de la Sorbonne de l'Université Paris 1, Directeur de l'Équipe accueillie au Collège de France, Vice-Président de l'ARPE*  
Vincenzo Mannino, *Professeur à l'Université Roma 3*  
Arturo Maresca, *Professeur à l'Université La Sapienza*  
Adan Nieto Martin, *Professeur à l'Université Castilla-La Mancha*  
Kathia Martin-Chenut, *Chercheur au CNRS, UMR 7012 – PRISME – CNRS/Université de Strasbourg*  
Haritini Matsopoulou, *Professeur à l'Université Paris Sud*  
Vincenzo Mongillo, *Chercheur à l'Université La Sapienza*  
Marta Muñoz, *Chercheur à l'Université Castilla La Mancha*  
Laurent Neyret, *Professeur à l'Université d'Artois*  
Hector Olasolo, *Professeur à l'Université d'Utrecht*  
Raphaële Parizot, *Professeur à l'Université de Poitiers, Vice-Présidente de l'ARPE*  
Pejman Pourzand, *ATER au Collège de France*  
Yann Queinnec, *Responsable R&D, Association Sherpa*  
Monty Raphael, *QC, Peters&Peters*  
Sophie Robin-Olivier, *Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense\**  
Nicola Selvaggi, *Chercheur à l'Université Roma 3*  
Blanche Sousi-Roubi, *Professeur à l'Université Lyon III\**  
Alfonso Stile, *Professeur à l'Université La Sapienza*  
Maria Teresa Trapasso, *Chercheur à l'Université La Sapienza*  
Juliette Tricot, *Chercheur au Collège de France, Secrétaire générale de l'ARPE*  
Anna Valenzano, *Chercheur à l'Université Roma 3*  
Enrica Villani, *Chercheur à l'Université Roma 3*  
Simone White, *Associate Research Fellow, University of London\**

\* à confirmer

Collège de France – 3, rue d'Ulm – 75005 Paris  
Contact : juliette.tricot@college-de-france.fr

Depuis l'introduction de la responsabilité pénale des personnes morales en droit pénal français, de nombreux États européens ont adopté des réformes comparables. Les difficultés d'acclimatation des règles nouvelles confrontées aux grands principes du droit et de la procédure pénale, jointes à l'insuffisance de l'effort de coordination internationale, ont débouché sur un éclatement remarquable des choix nationaux de politique criminelle. Il en résulte un cadre juridique extrêmement fragmentaire à l'échelle comparée tant au regard du champ d'application, que des critères d'imputation ou des normes de sanction et de procédure applicables.

Un tel éclatement n'est pas sans conséquences. D'une part, il affaiblit l'efficacité des dispositifs instaurés : la diversité des réponses nationales favorise les pratiques de *forum shopping*, tout en perturbant les mécanismes de coopération judiciaire. D'autre part, le défaut de coordination, à raison du risque de cumul de réponses répressives de nature et d'intensité variables, est porteur d'un appauvrissement des garanties devant bénéficier à tout prévenu – y compris personne morale.

Le colloque propose de reprendre cette difficile question de la mise en jeu de la responsabilité pénale des personnes morales à partir des perspectives nouvelles ouvertes tant par l'espace européen que par l'espace international. Il s'articulera autour de quatre séquences. La séquence d'ouverture a pour ambition de repérer et d'évaluer les acquis du droit pénal de l'Union européenne en la matière. Pour compléter cette première évaluation centrée sur le droit pénal strictement entendu, la seconde séquence enrichit la réflexion des apports du droit extra-pénal européen. Il s'agira de mesurer les leçons qui pourraient être tirées d'autres branches du droit de l'Union : le droit social, de l'environnement, de la concurrence et du marché. La troisième séquence élargit encore l'analyse en prenant acte de la nécessité d'inscrire la problématique européenne au sein de l'espace international où se mêlent processus normatifs et procédures judiciaires et où se croisent infractions économiques et crimes internationaux. La quatrième et dernière séquence lancera la discussion, sous la forme d'une table ronde, sur les perspectives d'harmonisation des dispositifs nationaux de responsabilité des personnes morales.

Le colloque s'inscrit dans le cadre de la recherche financée par l'Union européenne : « *Corporate Criminal Liability and Compliance Programs* », portée par l'Université Roma Tre (Italie) et associant les universités La Sapienza (Italie), Castilla-La Mancha (Espagne) et Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France), avec le soutien du Collège de France.

## Corporate Criminal Liability and Compliance Programs

# LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES PERSONNES MORALES : PERSPECTIVES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

20, 21 et 22 octobre 2011

Collège de France  
3 rue d'Ulm – 75005 Paris

Colloque organisé par l'ARPE

et l'Équipe « Internormativités dans l'espace pénal »  
du Collège de France

Avec le soutien de l'UMR de droit comparé de Paris

UMR  
DE DROIT  
COMPARE  
DE PARIS  
UNIVERSITÉ PARIS 1  
– CNRS UMR 8103



COLLÈGE  
DE FRANCE  
—1530—

## Jeudi 20 octobre

### 14h30 Ouverture des travaux

**Geneviève Giudicelli-Delage**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Présidente de l'ARPE

**Vincenzo Mannino**, Professeur à l'Université Roma 3

### ACQUIS DU DROIT PÉNAL EUROPÉEN

**Présidence :**

**Alfonso Stile**,

Professeur à l'Université La Sapienza

### 15h00 Domaines et contenus du rapprochement

**Geneviève Giudicelli-Delage**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Présidente de l'ARPE

**Stefano Manacorda**, Professeur à l'Université Naples 2, Professeur associé à l'École de droit de la Sorbonne, Directeur de l'Équipe "Internormativités dans l'espace pénal" au Collège de France.

**Juliette Tricot**, Chargée de cours à l'IEJ Jean Domat, Membre de l'Équipe "Internormativités dans l'espace pénal" au Collège de France.

### 15h45 Une norme modèle relative aux critères d'imputation ?

**Antonio Fiorella**, Professeur à l'Université Roma 3

### Discussion

**Francesco Compagna**, Chercheur à l'Université La Sapienza

**Enrica Villani**, Chercheur à l'Université Roma 3

### Pause

### 16h30 Les influences sur la procédure pénale

**Raphaële Parizot**, Professeur à l'Université de Poitiers, Membre de l'Équipe "Internormativités dans l'espace pénal" au Collège de France.

### 17h00 Le jeu des instruments de coopération

**Adán Nieto Martín**, Professeur à l'Université Castilla-La Mancha

### Discussion

**Haritini Matsopoulou**, Professeur à l'Université Paris XI, Directrice de l'IEJ.

**Anna Salvina Valenzano**, Chercheur à l'Université Roma 3

## Vendredi 21 octobre

### LEÇONS DU DROIT EUROPÉEN

**Présidence :**

**Luis Arroyo Zapatero**,

Directeur de l'Institut de droit pénal européen et international de l'Université Castilla-La Mancha

### 9h30 Les leçons du droit social européen

**Sophie Robin-Olivier**, Professeur à l'Université Paris Ouest

### 10h00 Les leçons du droit européen de l'environnement

**Laurent Neyret**, Professeur à l'Université d'Artois

### Discussion

**Arturo Maresca**, Professeur à l'Université La Sapienza

**Micaela Vitaletti**, Université La Sapienza

### Pause

### 11h00 Les leçons du droit européen du marché

**Blanche Sousi-Roubi**, Professeur à l'Université Lyon III

### 11h30 Les leçons du droit européen de la concurrence

**Laurence Idot**, Professeur à l'Université Paris II

### Discussion

**Nicola Selvaggi**, Chercheur à l'Université Roma 3

**Manuel Espinoza de los Monteros**, Chercheur à l'Université Castilla-La Mancha

### CONTRIBUTIONS DE L'ESPACE INTERNATIONAL

**Présidence :**

**Christine Lazerges**,

Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Directrice de l'École doctorale de droit comparé

### 14h30 Les principes pour les entreprises multinationales

**Emmanuel Decaux**, Professeur à l'Université Paris II

### 15h00 L'affaire Probo-Koala

**Yann Queinnec**, Association Sherpa

### Discussion

**Vincenzo Mongillo**, Chercheur à l'Université La Sapienza

**Kathia Martin-Chenut**, Chercheur au CNRS UMR 7012 - PRISME - CNRS/Université de Strasbourg, Membre de l'Équipe "Internormativités dans l'espace pénal" au Collège de France

**Marta Muñoz**, Chercheur à l'Université Castilla-La Mancha

### Pause

### 16h30 L'exemple de la corruption

**Monty Raphael**, QC, Peters&Peters

### 17h00 Les crimes internationaux

**Hector Olasolo**, Professeur à l'Université d'Utrecht

### Discussion

**Maria Teresa Trapasso**, Chercheur à l'Université La Sapienza

**Luca d'Ambrosio**, Chercheur à l'Institut d'Études Avancées de Nantes

**Pejman Pourzand**, ATER au Collège de France, Membre de l'Équipe "Internormativités dans l'espace pénal" au Collège de France

## Samedi 22 octobre

### ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

### SUR LES PERSPECTIVES D'HARMONISATION

**Présidence :**

**Geneviève Giudicelli-Delage**,

Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Présidente de l'ARPE

### 9h30 Table ronde

**Yves Bot**, Avocat général à la Cour de Justice de l'Union européenne

**Didier Boccon-Gibod**, Avocat général à la Cour de cassation

**Simone White**, OLAF, Associate Research Fellow, University of London

**Langues de travail :** anglais, français